

Le groupe Casino étend son plan Renouveau à 2030 et lance les travaux pour adapter sa structure financière

Des résultats opérationnels et financiers en ligne avec les objectifs du plan Renouveau 2028

A la suite d'une année 2024 de transformation en profondeur, **le premier semestre 2025 marquait un tournant** : pour la première fois depuis sa restructuration, le chiffre d'affaires du groupe Casino repartait à la hausse en comparable et la marge s'inscrivait en progression :

- Un retour à la croissance en comparable du chiffre d'affaires : +2,4% au T2, +0,5% au 1^{er} semestre ;
- Une croissance de l'EBITDA ajusté de +12%, reflétant les premiers gains d'efficience.

Au troisième trimestre 2025, cette dynamique se poursuit avec des indicateurs confirmant l'amélioration observée depuis le début de l'année (cf. communiqué de presse sur les résultats du 3^{ème} trimestre).

Ces résultats valident la pertinence du plan Renouveau et du positionnement du Groupe sur le commerce de proximité, centré sur trois marchés clés : les courses alimentaires du quotidien, la restauration à emporter et les nouveaux services. Ils sont également le fruit du succès des nouveaux concepts déployés dans les différentes marques et de la poursuite de l'évolution du parc de magasins.

Par ailleurs, le Groupe a également satisfait son premier test de solvabilité (covenant) et dispose d'une position de liquidité s'élevant à 1,22 Md€ au 30 septembre 2025.

« Nos résultats encourageants sur les neuf premiers mois de 2025 valident la pertinence du Plan Renouveau. C'est pourquoi nous décidons de l'étendre à 2030, dans la continuité des axes stratégiques et des objectifs que nous avons fixés fin 2024. Pour ce faire, nous déployons nos nouveaux concepts, modernisons nos magasins et avons décidé de lancer les travaux d'adaptation et de renforcement de notre structure financière. Positionné sur les marchés porteurs du commerce de proximité et de la restauration à emporter, le Groupe met en œuvre sa feuille de route au rythme prévu. Ces futures étapes doivent permettre d'engager le Groupe sur la voie du développement. » **explique Philippe Palazzi, Directeur général du groupe Casino.**

Fort de résultats encourageants, le groupe Casino étend son plan stratégique à 2030

L'amélioration des résultats du groupe Casino intervient dans un environnement de marché caractérisé notamment par :

- une évolution rapide des modes de consommation au détriment des hypermarchés avec une forte croissance de la consommation hors domicile (croissance du marché de la restauration à emporter de +6%/an sur la période 2019/2024 - *données GIRA*) ; et
- un marché de la proximité de plus en plus convoité ; celui-ci a cru de +70% sur les 10 dernières années (+6%/an sur la période 2016/2025 - *données NIELSEN*) et continue de croître.

Bien que la situation macro-économique demeure incertaine et que la concurrence des discounters non-alimentaires ou des plateformes asiatiques de e-commerce en équipement de la maison et de la personne s'intensifie, **ces tendances de fond soulignent la pertinence de la stratégie et du positionnement du groupe Casino.**

Dans ce contexte et en cohérence avec les étapes de sa feuille de route « sauver, redresser et développer », le Groupe met à jour et étend son Plan Renouveau à horizon 2030, **confirmant ainsi sa vision, son ambition et sa stratégie avec le déploiement de ses nouveaux concepts, la modernisation de ses marques et le développement de la franchise.**

Renouveau 2030 s'articule donc autour de fortes ambitions opérationnelles :

- **Monoprix** : Rénovation de 100% du parc à horizon 2030, élargissement du déploiement des nouveaux concepts *La Cantine* et *La beauté* (respectivement c. 50 et c. 90 magasins d'ici 2030) et de l'omnicanal, amélioration de l'expérience client (produits frais, assortiment et image prix), accélération sur le e-commerce Mode, lancement d'un nouvel univers de marque Monoprix en 2026 ;
- **Franprix** : Élargissement du déploiement du concept *Oxygène* dans c.800 magasins d'ici 2030 soit c. 85% du parc de magasins, ouverture de c.200 nouveaux magasins d'ici 2030, avec une priorité donnée au développement de la restauration à emporter et des services du quotidien ;
- **Naturalia** : Élargissement du déploiement du concept *La Ferme* dans c.150 magasins d'ici 2030 soit >70% du parc de magasin, ouverture de 20 nouveaux magasins d'ici 2030, et développement du snacking bio et des services omnicanaux ;
- **Casino, Vival et Spar** : Déploiement des nouveaux concepts Spar et Casino dans 300 magasins d'ici à 2030, ouverture de plus de c.210 magasins d'ici 2030, et attention particulière portée sur le développement de la restauration via le déploiement du concept Cœur de blé dans c. 70 magasins (solo ou corners) et de l'assortiment Cœur de blé dans >500 points de ventes d'ici à 2030 ;
 - **Rénovation de la marque enseigne Casino** avec un nouvel habillage des magasins reprenant avec modernité les codes de l'épicerie historique Casino,
 - **Passage progressif de l'ensemble des marques Petit Casino, Casino Shop et Casino sous la seule marque Casino**, spécialisée sur les zones urbaines.

- **Cdiscount** : A la suite de la refonte de son univers de marque, Cdiscount a renforcé sa notoriété et continue d'enrichir son offre avec des produits exclusifs et compétitifs visant une augmentation de la fidélité client, un développement de la marketplace et du retail media. L'objectif est une croissance de +15% de clients BtoC d'ici 2030.

Fort de ce plan, le Groupe confirme ses objectifs 2028 comme point de passage du plan Renouveau 2030 :

- Volume d'affaires TTC de c. 15 Mds€ en 2028
- Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires HT sur 2024-2028 : +0,8%
- c. 600 M€ d'économies cumulées sur 2025-2028
- EBITDA ajusté après loyers de c. 500 M€ en 2028
- Capex bruts de 1,2 Md€ sur 2025-2028
- Retour à l'équilibre du cash-flow libre¹ en 2026 et 50% de conversion de l'EBITDA ajusté après loyers 2028 en cash-flow libre¹

Lancement des travaux en vue de l'adaptation et du renforcement de la structure financière du Groupe

En appui de l'exécution de son plan stratégique, et compte tenu de la maturité de sa dette², le Groupe annonce lancer les travaux en vue de l'adaptation et du renforcement de sa structure financière. Cette démarche vise à sécuriser durablement la situation financière du Groupe, à renforcer sa résilience et à lui donner les moyens de mettre en œuvre pleinement sa stratégie. Elle s'inscrit dans la continuité du plan de désendettement massif engagé en 2023, qui a permis de réduire la dette nette de 6,2 Mds€ fin 2023 à 1,6 Md€ en mars 2024.

Les objectifs financiers poursuivis par le groupe Casino sont les suivants :

- Adapter et renforcer la structure financière du Groupe pour répondre à ses besoins opérationnels et réduire significativement la dette et le levier afin de créer les conditions nécessaires à son refinancement à moyen terme ;
- Alléger la charge financière de la dette du Groupe pour renforcer ses cash-flows ;
- Renforcer ses fonds propres pour se donner la marge de manœuvre nécessaire à la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique et l'atteinte de ses objectifs.

Il entend avoir mené à bien ces travaux d'ici à la fin du second trimestre 2026.

Afin de superviser ces travaux, le Conseil d'administration a mis en place un Comité ad hoc composé majoritairement d'administrateurs indépendants³ et des membres du Comité d'audit.

Dans la mesure où les discussions à venir avec les créanciers pourraient donner lieu à des modifications des plans de sauvegarde accélérée (la dette RCF⁴, la dette Term

¹ Avant frais financiers

² La maturité de la dette Term Loan B (1 410 M€) est en mars 2027.

³ Les membres du Comité ad hoc sont : Laurent Pietraszewski, Nathalie Andrieux, Pascal Clouzard, Elisabeth Sandager et Branislav Miskovic.

⁴ A la date du présent communiqué, la dette RCF a été tirée à hauteur de 711 M€ tandis que les montants de la dette Term Loan B et de la dette Quatrim résiduelle s'élèvent respectivement à 1 410 M€ et 198 M€.

Loan B et la dette Quatrim sont des dettes de plans⁵), le Groupe sera assisté des commissaires à l'exécution des plans de sauvegarde accélérée⁶ dans le cadre des discussions avec les créanciers RCF, Term Loan B et Quatrim.

De même, les mandataires à l'exécution des accords de conciliation⁷ assisteront le Groupe dans le cadre des discussions sur les financements opérationnels mis en place en 2024, certains d'entre eux ayant été conclus dans le cadre de protocoles de conciliation.

En accord avec les commissaires à l'exécution du plan et les mandataires à l'exécution des accords de conciliation, le Groupe va solliciter de ses créanciers l'engagement de ne pas utiliser les discussions à venir comme un quelconque moyen d'action au titre (i) de la documentation de financement faisant partie intégrante des plans de sauvegarde accélérée (dettes Term Loan B, RCF et Quatrim) ou (ii) de la documentation des financements opérationnels agréés dans le cadre des protocoles de conciliation⁸.

Disclaimer

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, des déclarations sur le groupe Casino (la « **Société** ») et ses plans, stratégies et perspectives. Ces déclarations prospectives sont soumises à des risques et incertitudes qui peuvent changer à tout moment et, par conséquent, les résultats réels de la Société peuvent différer matériellement de ceux attendus. La Société a fondé ces déclarations prospectives sur ses hypothèses, attentes et projections actuelles concernant des événements futurs. Bien que la Société estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, il est très difficile de prévoir l'impact de facteurs connus et il nous est impossible d'anticiper tous les facteurs qui pourraient affecter nos résultats proposés. Toutes les déclarations prospectives sont basées sur les informations dont dispose la Société à la date de ce communiqué. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les attentes de la direction sont présentés dans les rapports périodiques de la société et dans d'autres informations réglementées déposées auprès de l'AMF. Les investisseurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.*

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

⁵ Toute modification des termes de la dette RCF, la dette Term Loan B et la dette Quatrim emportera modification des plans de sauvegarde correspondants avec constitution et vote des classes de parties affectées.

⁶ Thévenot Partners (Me Aurélia Perdereau), FHBX (Me Hélène Bourbouloux) et Abitbol & Rousselet (Me Frédéric Abitbol).

⁷ Thévenot Partners (Me Aurélia Perdereau) et BTSG² (Me Marc Sénéchal).

⁸ Les protocoles de conciliation ont été conclus au niveau de Monoprix Exploitation, Monoprix Holding et Cdiscount.